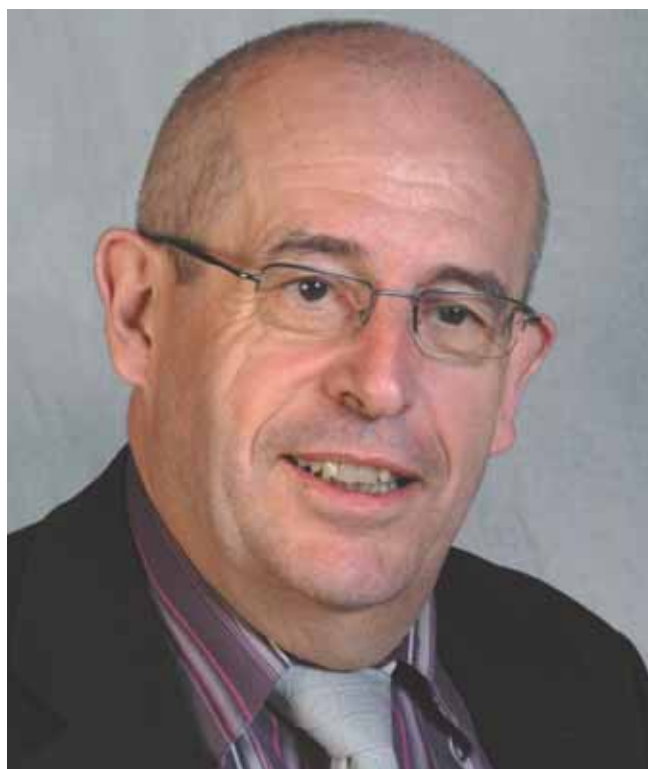


L'offre sanitaire et sociale, pilier de l'attractivité des territoires



Philippe PASQUET

Directeur Général
des Services de la Communauté
de Communes Val de Garonne
47 Lot-et-Garonne

La Communauté de Communes Val de Garonne regroupe 49 300 habitants dans ses 31 communes membres et est située au nord-ouest du département de Lot-et-Garonne.

Genèse du projet

Depuis un certain temps déjà, la Communauté de Communes Val de Garonne (CCVG) s'interrogeait sur l'inquiétante évolution de l'offre des services sanitaires et sociaux sur son territoire communautaire.

Nous avons observé sur le Val de Garonne ainsi que sur les intercommunalités et communes voisines une décroissance généralisée de cette offre : disparition progressive de médecins généralistes, carence en médecins spécialisés ou de spécialités hospitalières, vieillissement de la population et par conséquent un manque de capacité d'accueil...

Comme nous le savons, les problématiques de santé et les problématiques sociales sont étroitement liées. C'est la raison pour laquelle il semblait primordial d'intégrer dans cette réflexion la question du mal-être social, de la précarité, des conditions de vie des personnes handicapées, des personnes âgées...

Lancement du projet...

Forts de ces constats, les élus communautaires ont saisi l'opportunité d'un appel à projet lancé par la DIACT et la Caisse des Dépôts en déposant un dossier de candidature au mois de juin 2005 sur le thème de l'offre des services de santé et de l'offre sociale. Un avis favorable sera donné en juin 2006.

Parmi les 35 dossiers retenus à l'échelle nationale, 1 dossier sera retenu en Lot et Garonne.

Grâce à l'aide financière de cet appel à projet, la CCVG dispose désormais du soutien technique de la société NFT « Nouvelles Fabriques des Territoires » afin de l'aider dans le diagnostic de la situation ainsi que dans les actions concrètes à entreprendre. Cette étude vient de se terminer en décembre 2007.

Une mobilisation territoriale réussie ...

Si l'action sociale n'est pas une inconnue pour les intercommunalités, le secteur sanitaire ne fait pas encore partie du champ traditionnel des compétences des Communautés de Communes.

Nous pensons que le maintien et le développement de l'offre de services sanitaires et sociaux constituent un des piliers de l'attractivité pour notre territoire et apportent une sécurité et une garantie de soins pour la population.

Pour cela, 4 réunions publiques ont été tenues dans l'objectif d'arrêter collectivement un diagnostic sanitaire et social.

Ainsi, 4 questions ont été posées à la population :

- Sommes-nous en bonne santé sur le territoire ?
- Aurai-je demain un médecin, une infirmière, un kinésithérapeute à proximité de chez moi ?
- La coordination médico-sociale est-elle adaptée aux besoins de la population ?
- Quel avenir pour l'offre hospitalière du territoire ?

Au terme de ces réunions publiques, 9 enjeux territoriaux sanitaires et sociaux ont été identifiés et donc 9 ateliers de réflexion mis en place, à savoir :

- Le suicide et la santé mentale,
- La prévention primaire,
- L'accès aux soins somatiques et psychiques pour les personnes âgées, les personnes isolées et les personnes en situation précaire,
- L'attractivité territoriale médicale : la médecine généraliste et spécialisée libérale,
- L'attractivité territoriale médicale : la collaboration pluridisciplinaire,
- Les lieux d'accueil et d'écoute,
- La coordination médico-sociale territoriale,
- Les urgences et la permanence des soins (à venir),

- Hôpital et territoire (à venir).

Chaque atelier a été animé par un expert dans le domaine abordé.

2008/2009 : la mise en œuvre du projet ...

La mise en œuvre de ce projet est avant tout partenariale avec un suivi assuré par un comité technique et un comité de pilotage rassemblant les acteurs professionnels sanitaires et sociaux, les élus des collectivités locales, les services hospitaliers, des experts, etc...

D'ores et déjà, plusieurs pistes d'actions sont avancées pour le territoire :

- La création d'une « maison du bien-être » sur Marmande rassemblant une série de pôles sanitaires et sociaux (un pôle santé, un pôle d'information et de prévention, un pôle de coordination médicosociale, etc),
- La création d'une véritable animation territoriale sanitaire et sociale,
- L'élaboration d'un schéma d'implantation de Maisons de Santé Pluridisciplinaires,
- La mise en place de formations spécifiques en direction des médecins sur la prévention du suicide,
- La création d'une antenne territoriale de coordination gérontologique.

Contacts pour plus de renseignements sur ce dossier :

Communauté de Communes Val de Garonne
Maison du Développement – Place du marché
47200 - Marmande

Frédéric Parizeau - Service Politiques contractuelles :
fparizeau@cc-val-de-garonne.fr

Michel Magnan - Service Développement social et
citoyenneté : mmagnan@cc-val-de-garonne.fr

Philippe PASQUET

Directeur Général des Services de la Communauté
de Communes Val de Garonne
47 Lot-et-garonne